

POLITIQUE

politique.union@sonapresse.com

Les petites phrases de la semaine

Rose-Christiane Ossouka-Raponda, Première ministre :

"Nous allons continuer à travailler avec la Chine pour que nous ayons également d'autres vaccins qui vont arriver à l'effet de faire vacciner toute la population gabonaise."

Jean-Pierre Tchoua, 1er vice-président du Conseil économique, social et environnemental, (CESE) :

"Le CESE encourage le gouvernement sans réserve, à poursuivre inlassablement la lutte contre cet ennemi invisible (Ndlr : Covid-19) aux effets dévastateurs sur l'Homme".

Nicole Janine Lydie Roboty-Mbou, ministre de l'Économie et de la Relance :

"(...) À la lumière de la seconde vague de contamination et compte tenu des mesures que nous avons jugé bon de prendre pour limiter la propagation du virus, un certain nombre de branches d'activité vont voir leur reprise retardée, avec des risques de nouvelles pertes d'emplois et de revenus".

Dr Gisèle Ogouliguendé, responsable du Centre de traitement ambulatoire (CTA) de Nkembo :

"Les personnes vivant avec le VIH-Sida sont les plus vulnérables à la pandémie de Covid-19, vu que leur immunité sanitaire est très affaiblie".

Patrice Neveu, sélectionneur national des Panthères du Gabon :

"(...) J'assume pleinement mes choix. Je comprends les avis des uns et des autres. Mais, je suis seul responsable face à la mission confiée par les autorités gabonaises. Celle de qualifier le Gabon pour la Can".

Eugène Mba, maire de Libreville :

"Un meilleur suivi de la mise à disposition des subventions et ristournes de l'État devrait nous permettre de mieux alimenter notre budget".

Valentin Biboutou, 2e adjoint au maire de Mbigou :

"Nous avons été surpris au milieu de la nuit, lorsque la terre a tremblé ; Il était difficile pour nous de contenir la peur et la panique".

Rassemblées par Y.F.I

UN : les facteurs bloquants du congrès extraordinaire

Yannick Franz IGOHO
Libreville/Gabon

Les regards sont désormais tournés vers le siège de l'Union nationale (UN), sis à l'Ancienne-Sobraga. Et pour cause, le bureau du congrès, présidé par Raphaël Badenga-Lendoye, peine à rendre sa copie. Un euphémisme !

Alors que son mandat est désormais forclus (ndlr : un délai de trois mois avait été donné au bureau lors du dernier congrès ordinaire pour expédier la succession de Zacharie Myboto), l'équipe de Raphaël Badenga-Lendoye n'a pas encore réussi à organiser l'élection tant attendue. Motus et bouche cousue, à l'Ancienne-Sobraga le statu quo prévaut. Selon une source digne de foi, deux raisons expliqueraient la léthargie observable à l'œil nu.

Primo, les deux candidats en lice, Paul-Marie Gondjout et Paulette Missambo, ont chacun conçu leur propre fiche de parrainages. Ce qui pose un problème de fond voire de crédibilité. Qu'est-ce



La succession de Zacharie Myboto constitue un casse-tête chinois du côté de l'Union nationale.

qui prouve la fiabilité desdites fiches ? Cette pratique n'ouvre-t-elle pas la porte à la fraude et au désordre ? Ces fiches émanent-elles réellement des militants de l'écurie politique du "vieil homme", Zacharie Myboto ? Des interrogations loin d'être anodines. Le bon sens voudrait que les fiches de parrainage soient d'une part uniformes et d'autre part conçues par le bu-

reau du congrès. Secundo, le fichier électoral constitue un autre écueil, et pas des moindres. En effet, les délégations devant participer à l'élection du successeur de Zacharie Myboto constituent un véritable casse-tête chinois. Pour preuve, Étienne Mveang, représentant de l'UN dans l'Ogooué-Ivindo avait, à la surprise générale et à la face du monde, effectué une

sortie fracassante. Ce dernier avait affirmé ne pas "connaître les militants ayant effectué le déplacement de Libreville" lors du dernier congrès ordinaire. Trois mois plus tard, les choses n'ont presque pas bougé. Dire que la succession du "patriarcat" est poussive est un truisme. Alors, à quand la tenue du congrès extraordinaire de l'UN ? Une question à mille dollars.

La Semaine Pour plus de rigueur et de responsabilité

DEPUIS vendredi dernier, le coronavirus a officiellement un an sur le territoire gabonais. Le premier cas testé positif ayant été déclaré le 12 mars 2020. Depuis cette date donc, le Gabon, à l'instar d'autres pays du monde a changé de mode de vie. Un an après, cette pandémie continue de frapper notre pays et le rythme s'est même accéléré ces derniers temps. Aujourd'hui, le gouvernement s'apprête à passer à une nouvelle phase de la lutte contre ce "tueur invisible". Celle de la vaccination. Le moins que l'on puisse souhaiter ici, c'est que celle-ci se fasse avec plus de rigueur et de responsabilité. Aussi bien dans la manière de la mener qu'au niveau de la communication devant l'accompagner. Il faut éviter les manquements des précédentes phases de la riposte... Ceci étant, soulignons que trois événements et faits ont retenu notre attention au cours de la semaine écoulée. Cela, au regard de

l'intérêt qu'ils ont suscité dans l'opinion. Il s'agit de la nomination comme juge constitutionnel d'Emmanuel Nze-Bekale, 75 ans, ancien membre du gouvernement, ancien sénateur, ancien secrétaire général adjoint du Parti démocratique gabonais (PDG)... Ce qui a fait dire à certains, non sans ironie, que la "Cour constitutionnelle vient de s'enrichir d'un nouveau "Pdgiste"... Ignorant sans doute que lorsque tu intègres la haute juridiction, tu dois te dépouiller de toute sensibilité politique. Autre événement, la session ordinaire du Conseil municipal de Libreville. La première présidée par le nouveau maire, Eugène Mba. On retiendra que cette instance a voté le budget primitif 2021. Lequel s'élève à 27 milliards 719 millions de F CFA. Soit une augmentation de 1 milliard 404 millions par rapport à l'exercice précédent. (...) Nous allons également nous investir dans la mise en place d'un réseau de lampadaires solaires, la recherche de partenariats public-privé pour la construction

des passerelles, des fontaines publiques, etc. ", s'est engagé l'édile de Libreville. Les Librevillois prennent acte. Le dernier événement est la sortie du secrétaire général du PDG. Éric Dodo Bounguendza a saisi cette occasion pour annoncer que pour cause de pandémie de Covid-19, le parti au pouvoir depuis sa création le 12 mars 1968, ne célébrera pas avec faste, son 53e anniversaire. Non sans se satisfaire de certaines réformes entreprises en son sein. Et ses détracteurs de dire, plutôt provocateurs, que "cet anniversaire devrait être pour la hiérarchie du PDG, l'occasion de faire le ratio entre ses 53 ans au pouvoir et le niveau de développement du Gabon". Pouvait-on attendre mieux des adversaires du parti au pouvoir ?